

## CANADA -- ANNEXE I

8501.64.90	Génératrices d'une puissance excédant a 15 000 kVA et ayant une vitesse de rotation n'excédant pas 600 tours par minute
8503.00.12	Parties pour génératrices d'une puissance excédant à 15 000 kVA et ayant une vitesse de rotation n'excédant pas 600 tours par minute du n° tarifaire 8501.64.90
8503.00.13	Parties de génératrices dont la puissance est comprise entre 30 et 150 kVA
8503.00.14	Parties de moteurs pour compresseurs hermétiques du n° tarifaire 8501.10.90
8503.00.15	Bobines d'induit, porte-balais, bobine iterpolaire et bobine principale devant servir à la fabrication des locomotives diesel-électriques
8503.00.16	Parties de moteurs pour compresseurs hermetiques du n° tarifaire 8501.10.10
8506.11.00	Piles de 9 volts Piles "AAA" de 1.5 volt
8506.19.00	Piles sèches primaires ayant une composante chimique au lithium
8506.90.90	Parties de piles de 9 volts Parties de piles seches primaires ayant une composante chimique au lithium Parties de piles "AAA" de 1.5 volt
8509.40.90	Broyeurs à glace Hachoirs à aliments Moulins à café
8509.80.00	Affiloirs Brosses à dents Couteaux Sorbetières Trancheuses d'aliments
8509.90.30	Parties des moulins à café, hachoirs à aliments et broyeurs à glace du n° tarifaire 8509.40.90 Parties des affiloirs, brosses à dents, couteaux, sorbetières ou trancheuses d'aliments du n° tarifaire 8509.80.00